



Association MOUFIA AQUATIK

7, allée des Kentias

97490 SAINTE-CLOTILDE

Tel : 02.62.46.52.47

Mail : secretariatmoufiaquatik@gmail.com

www.moufiaquatik.re



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Protocole de reprise des cours Saison 2021-2022

Ce protocole définit les mesures sanitaires mises en place par le Moufia Aquatik afin de garantir la sécurité des pratiquants et des encadrants.

Les mesures définies par les autorités ainsi que celles du protocole de la Fédération Française de Natation sont appliquées par le Moufia Aquatik, par souci de lisibilité ces textes ne sont pas repris dans ce document.

Dispositions de l'association :

- Un référent Covid-19 est désigné, il est l'intermédiaire privilégié de la mairie, de la ligue de natation, des adhérents du club et de l'ARS pour toute question sanitaire.
- Un registre horodaté des présences est mis en place afin d'identifier les personnes ayant pris part aux différentes activités du club.
- Les éducateurs gèrent la circulation des pratiquants de l'entrée jusqu'à la sortie de l'établissement. Les pratiquants devront attendre dans les gradins que l'éducateur vienne les chercher pour débiter les activités.
- L'accès aux bassins est limité aux **encadrants, pratiquants, bénévoles** de l'association.
- L'accueil des pratiquants, au bureau de l'association, s'effectue aux heures dédiées ou sur rendez-vous.
- Le **Pass sanitaire** (Schéma vaccinal complet, test PCR ou antigénique de moins de 72h ou un certificat de rétablissement) sera **exigé** dans tous les ERP et donc **dans les piscines pour les majeurs à partir du 31 août et pour les mineurs 12-17 ans à partir du 1er octobre.**

Dispositions avant et après de la pratique :

- Les gestes barrières et la distanciation physique sont respectés durant l'ensemble de la séance, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie.
- Les pratiquants prennent leurs dispositions afin d'arriver sur le site en tenue de sport.
- **Seuls les sanitaires sont à dispositions, les vestiaires ne sont pas accessibles.**

- Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site pour tous les adhérents, sauf pour le jardin aquatique uniquement les parents sont concernés.

Organisation des activités de l'association :

- L'ensemble des activités du club peuvent reprendre.
- Le stationnement sur les plages s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation.
- Les pratiquants arrivent à l'heure et quittent l'établissement dès la fin de la séance.
- Les pratiquants ne doivent pas se changer dans les gradins ou sur la plage.
- L'entrée et la sortie du bassin s'effectuent en respectant les règles de distanciation. Les encadrants veillent notamment à ce qu'aucun regroupement ne se fasse aux murs d'extrémités du bassin.
- Si plusieurs groupes sont présents simultanément, chaque pratiquant reste dans son groupe. Les groupes ne sont jamais mélangés.
- Chaque pratiquant dispose de son matériel personnel : bonnet, lunettes, serviettes, gourde, etc... Ce matériel n'est jamais prêté.
- En cas de matériel fourni par l'association, le matériel est utilisé par un seul pratiquant et un strict nettoyage est effectué après usage.
- Les **accompagnateurs** ne restent pas dans les gradins.

Le protocole est diffusé à l'ensemble des membres du Moufia Aquatik qui s'engagent à le respecter. Il est également affiché à plusieurs endroits stratégiques du club.

Ce protocole pourra évoluer en fonction des consignes données par
l'ARS et/ou par la Mairie de Saint-Denis.